Déclaration de TVA — CA3

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 09/11/2026

Grandet SAS · novembre 2026 · écart soldé, 3 écritures à valider

> **Document fictif — exemple de démonstration**
>
> Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Écritures de correction proposées

Facture	Client	Justificatif d'exonération	Correction
FA-2026-0881	Kelbrunn GmbH (DE)	N° TVA au dossier, vérifié	-188,00 €
FA-2026-0894	Vantoor BV (NL)	N° TVA au dossier, vérifié	-144,00 €
FA-2026-0902	Kelbrunn GmbH (DE)	N° TVA au dossier, vérifié	-80,00 €
		Total	-412,00 €

CA3 régénérée

Case	Libellé	Montant
01	Ventes, prestations de services	66 340 €
06	Livraisons intracommunautaires	2 060 €
16	TVA brute due	13 268 €
32	TVA nette due	9 058 €

Les écritures attendent la validation du cabinet, et la télétransmission sa signature. Rien n'est passé ni envoyé.

Demandez une démonstration avec vos propres documents

Ce document est un exemple fictif. Pour voir l'agent travailler sur vos propres documents, demandez une démonstration depuis sa fiche.

https://bluelemonagent.ai/entreprises/secteurs/agent-ia-expert-comptable

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.